



Robion infos

Le dicton du mois :

« Qui en juin se porte bien, au temps chaud ne craindra rien. »
A NOTER : La salle de l'éden sera fermée pour cause de travaux, du 15 Juillet au 13 Août.

Les Commissions vous informent ...

Commission Information et Communication

Vice-président : Claude PELLEGRINI

Le prochain Journal d'Information Municipale (J.I.M) est en cours de préparation, il sera distribué au début du mois de Juillet, en conséquence veuillez noter qu'il n'y aura pas de Robion Infos pour les mois de Juillet et Août.

Prochaine diffusion du Robion Infos en Septembre (réception des articles jusqu'au 08 Août).

Commission Tourisme, Culture et Bibliothèque

Vice-présidentes : Brigitte MONTET et Sophie KRAWÉZYK

La soirée cinéma de plein air, le samedi 4 juillet : projection du film « Faubourg 36 », comédie dramatique de C.Barratier avec G.Jugnot, C.Cornillac, Kad Merad ... au Théâtre de Verdure – ouverture à 20h30 – durée du film : 2h00 à partir de 10 ans – 2 € l'entrée.

Pour les plus jeunes le centre de loisirs proposera une soirée à thème – 2€ la soirée.

La neuvième Fête de l'Olive se déroulera le vendredi 7 Août, dans le haut du village. Le programme de ce traditionnel marché de fin de journée sera bientôt disponible à l'Office de Tourisme, ou au 04 90 05 84 31.

La journée du patrimoine 2009 se tiendra le dimanche 20 Septembre sur notre commune. Au programme, adaptation locale du thème national : « un patrimoine accessible à tous ». Le programme sera prochainement disponible à l'Office du Tourisme 04 90 05 84 31.

Voir rubrique Bibliothèque pour l'animation 'autour du manga'

Centre Communale d'Action Sociale (CCAS)

Vice Présidente : Monique JOANNY

La Fête des 'BB'

Cette année la Fête des Bébé, qui célèbre l'arrivée au monde des petits Robionnais et des petites Robionnaises nés-ées depuis le 1^{er} septembre 2008, aura lieu le samedi 5 septembre dans le jardin du CCAS.

Une invitation sera adressée prochainement à chaque bébé.

Au programme : spectacle musical, un joli cadeau de bienvenue personnalisé pour chaque bébé et goûter à l'ombre des oliviers avec parents, frères et sœurs, grands parents, amis-es et proches, élus-es et bénévoles du CCAS. **Contact 04 90 76 62 90**



Bibliothèque ... juin 'autour du Manga'



Expo. MANGA du 16 au 20 juin – vernissage le mercredi 17 juin à 18h.

un atelier de dessin MANGA avec Matthias Bourdelier, 15 ans, le mercredi 17 juin de 16h à 18h pour les 10/15 ans – sur inscriptions à l'Office de Tourisme au 04.90.05.84.31 – nombres de places limitées.

« Matthias Bourdelier, 15 ans, dessine des mangas depuis l'âge de 9 ans. Aujourd'hui il nous propose ses œuvres lors de cette exposition, réalisées avec différentes techniques, les tableaux s'inspirent de l'univers manga. L'expo présente une série de personnages créés pour un projet de bande dessinée, mettant en scène un monde naturel et verdoyant appelé 'Luxuriant'. »

Accompagné par la Gare de Coustellet dans le cadre de son activité « Maison de projet », le projet de Matthias a obtenu le soutien du Fond Initiative Jeunesse (F.I.J).

Pour l'occasion, les mangas de la bibliothèque de Robion seront mis à l'honneur.

Dans le cadre de ce projet, les plus grands du centre de loisirs auront l'occasion de tester leur coup de crayon !

En Vrac !!!

Daniel Drouet Dépannages (plomberie, électroménager, chauffage), informe sa clientèle qu'il dispose maintenant d'un site internet consultable par tous : www.drouetdepannage.com

Lézard Graphiques (04 88 85 81 52 – 06 61 62 81 98), fait savoir la création de son activité: Graphiste – Maquettiste - Photographe
 Mise en page offerte à chaque association locale, mail : lezard-graphiques@hotmail.fr

Patricia Courtois, propose aux particuliers de tous âges et de tous milieux un accompagnement individualisé ou en petits groupes dans les domaines du : Coaching – Conférences – Séminaires.

Contact : 06 29 58 45 90, mail : encres.caracteres@neuf.fr

Infos Mairie**Passeports Biométriques**

Depuis le 28 avril 2009, toute demande de passeport ne peut plus être faite en mairie de Robion. En effet, la mise en place des passeports biométriques implique de faire votre demande dans une des communes citées ci-après. Votre choix peut porter sur n'importe quelle commune parmi les suivantes : Cavaillon, L'Isle sur la Sorgue, Apt, Avignon, Pernes, Carpentras, Monteux, Sarrisans, Morières, Sorgues, Valréas, Bollène, Orange, Vedène, Le Pontet, Vaison la Romaine. A noter : après le 28 juin 2009, de nombreuses autres communes viendront s'ajouter à cette liste.

L'accueil de la mairie de Robion peut néanmoins toujours vous informer sur la liste des pièces à fournir pour votre demande de passeport.

Taxe de séjour 2009...Rappel :

La taxe de séjour est toujours en vigueur sur notre commune ! Si vous êtes déjà déclaré(e), pensez à actualiser votre déclaration auprès de la responsable de l'Office de Tourisme ou de l'adjointe déléguée (Mme Krawczyk Sophie). Pour une première déclaration, vous pouvez retirer un formulaire à l'Office du Tourisme.

Pour toute question n'hésitez pas à contacter Mme K. Icard à l'Office de Tourisme au 04 90 05 84 31, ou Mme S. Krawczyk en mairie.

La direction des services fiscaux de Vaucluse fait savoir :

Vous pouvez désormais déclarer vos revenus depuis n'importe quel ordinateur, grâce à une procédure sans certificat et totalement sécurisée. Si vous n'avez aucune modification ni aucun complément à apporter à votre déclaration de revenus pré-remplie, vous pouvez la valider « en trois clics ». Et toujours les avantages traditionnels de la déclaration en ligne :

- un délai supplémentaire pour déclarer : jusqu'au 25 Juin minuit
- aucune pièce justificative à envoyer par courrier
- l'accusé de réception électronique
- le calcul automatique du montant de l'impôt
- une réduction d'impôt de 20 € si vous déclarez sur Internet pour la première fois et si vous choisissez un moyen moderne de paiement pour régler votre impôt sur le revenu (mensualisation, prélèvement à l'échéance ou paiement en ligne).

Rendez-vous sur www-impots.gouv.fr

Le Conseil Municipal du 20 Avril.... En bref...

1. Aménagement d'un logement pour le berger au Colombier - Approbation du projet du plan de financement prévisionnel - Demande de subvention dans le cadre du dispositif intégré en faveur du pastoralisme (dispositif 323 C du PDRH).

Par 23 voix POUR (20 présents + 3 pouvoirs) et 3 abstentions. **Approuve** le projet qui lui a été présenté, **Arrête** le montant prévisionnel des dépenses à 40377,69 € HT soit 47 298,45 € TTC, **Sollicite** les aides financières maximales de l'Europe et de l'Etat, pour permettre la réalisation de cette opération suivant le plan de financement prévisionnel suivant :

Région et Etat (PDRH), 75 %	30 283,27 € HT
Autofinancement communal, 25 %	10 094,42 € HT
Montant Total HT, 100 %	40 377,69 € HT
Avance de la TVA par la commune	6 920,76 €
Montant Total TTC	47 298,45 € TTC

Et s'engage à garder la maîtrise d'ouvrage de l'opération, à désigner comme maître d'œuvre le Parc Naturel Régional du Luberon et à réaliser l'opération suivant l'échéancier figurant dans le dossier déposé.

2. Adhésion au programme SEDEL (Services Energétiques Durables En Luberon) du Parc Naturel Régional du Luberon.

Par 14 voix POUR (12 présents + 2 pouvoirs), 4 voix CONTRE et 8 abstentions. **Accepte** l'adhésion au programme SEDEL du Parc Naturel Régional du Luberon (PNRL), programme qui vise à engendrer à la fois des économies d'énergie, promouvoir les énergies renouvelables, limiter les émissions de gaz à effet de serre et réaliser une baisse du budget de fonctionnement « énergie » des Communes.

3. Engagement de la Commune dans une démarche globale de maîtrise de l'énergie et de développement des énergies renouvelables - Candidature de la Commune au projet Collectivité lauréate AGIR pour l'énergie.

Par 21 voix POUR (19 présents + 2 pouvoirs), 1 voix CONTRE et 4 abstentions. **Approuve** la candidature de la Commune à l'appel à projet « Commune Lauréate, AGIR pour l'énergie », **Autorise** le maire à signer la convention « Collectivité en marche AGIR pour l'énergie », si la



candidature de la Commune était retenue après la sélection par le comité d'experts et le vote de l'Assemblée plénière régionale qui se réunira le 26 juin 2009, **Crée** le « groupe énergie » dont la mission est de veiller aux respects des engagements de la Commune prévus par la convention et notamment, la définition d'une « charte d'objectifs » en matière de maîtrise de l'énergie et de développement des énergies renouvelables sur le territoire, et la construction d'un plan triennal d'actions qui décline concrètement la charte, **Désigne** les membres suivants du « Groupe énergie » :

Michel GRANIER, 1^{er} Adjoint ; Madame Véronique CASTEL, Adjointe au Maire (copilote) ; Madame Monique JOANNY, Adjointe au Maire ; Madame Brigitte MONTET, Adjointe au Maire ; Monsieur Jean-Marie LEHOURRY, Adjoint au Maire ; Monsieur Claude BERNARD, Conseiller municipal ; Mademoiselle Mireille NAMI, Directrice des services techniques ; Monsieur Jean-Marc ROSSI, Responsable des services techniques ; Monsieur Eric LAGNEL, Agent des services techniques. **Prend acte** de la désignation par Monsieur le Maire de Monsieur Michel GRANIER comme élu délégué à l'énergie et référent pour ce projet, en charge de l'animation du « Groupe Énergie », **Confie** à une « Cellule énergie », constituée de Madame Véronique CASTEL, Mademoiselle Mireille NAMI, Monsieur Jean-Marc ROSSI, la mission de piloter et mettre en œuvre les engagements de la Commune, selon les orientations données par le Conseil Municipal, sur proposition du « Groupe énergie », **Confie** la mission de piloter la Cellule et le projet « Collectivité Lauréate, AGIR pour l'énergie » à l'agent titulaire du poste « Directrice des services techniques » selon la lettre de mission annexée, **Autorise** le maire à solliciter tous les partenaires financiers et techniques, dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet et **Autorise** le maire (si la candidature de la Commune était retenue après la sélection par le comité d'experts et le vote de l'Assemblée plénière régionale qui se réunira le 26 juin 2009), à confier une mission d'accompagnement du groupe énergie pendant la première année à un facilitateur, dans la limite de 3 000 € et de solliciter la subvention prévue par la Région (80 % dans la limite de 10 jours d'études).

4. Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles - Fixation du seuil des biens de faible valeur.

Par 25 voix POUR (23 présents + 2 pouvoirs) et 1 abstention. **Décide** d'actualiser le seuil en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur, ou dont la consommation est très rapide, s'amortissent sur un an et de le fixer à 500 € TTC, étant entendu que ces biens ne devront pas sortir de l'état de l'actif.

5. Personnel communal - Indemnité horaire pour travail normal de nuit.

A l'unanimité (24 présents + 2 pouvoirs). **Décide** que les agents titulaires, stagiaires et non titulaires percevront l'indemnité horaire pour travail normal de nuit et sa majoration, applicable dans le cas de travail intensif.

6. Cirques et structures de spectacles - Procédure et conditions d'accueil.

A l'unanimité (24 présents + 2 pouvoirs). Dans le cadre du dispositif d'accueil d'un cirque ou d'une structure de spectacles qui correspond à une occupation du domaine public par des structures privées à but notamment commercial ou lucratif, **Décide** de valider les principes suivants : Parking du complexe sportif dédié à l'accueil de cirques ; Accueil de 4 cirques au maximum par an ; Stationnement limité à 96 heures soit 4 jours ; Nombre d'affiches limité à 15 (interdites sur les panneaux de signalisation et feux tricolores). **Adopte** les tarifs, présentés ci-dessous, qui se substituent à ceux fixés par délibération du 11 mars 1998 : Forfait grands cirques (chapiteau supérieur à 400 m²) : 450 € ; Forfait petits cirques (chapiteau inférieur ou égal à 400 m²) : 100 € ; Forfait nettoyage : 30 € ; Cautions de 320 € à déposer en mairie avant l'installation ; Une retenue de 80 € par jour de retard pour quitter les lieux sera appliquée sur la caution ; Consommation électricité : non fournie « négociation directe entre le cirque et EDF » ; Consommation en eau : fournie.

7. Salle d'exposition - Fixation de tarifs supplémentaires de location.

Par 22 voix POUR (20 présents + 2 pouvoirs), 1 voix CONTRE et 3 abstentions. **Fixe** les tarifs de location comme suit : Pour les associations et les habitants de Robion ainsi que pour les associations appartenant à la Communauté de Communes de Coustellet (Cabrières d'Avignon, Lagnes, Maubec et Oppède) : 1 jour 20 €, 1 semaine 80 €, 2 semaines 100 €, semaine supplémentaire 50 €. Pour les habitants de la Communauté de

Communes de Coustellet (Cabrières d'Avignon, Lagnes, Maubec et Oppède) : 1 jour 30 €, 1 semaine 90 €, 2 semaines 120 €, semaine supplémentaire 60 €. Pour les associations et particuliers extérieurs : 1 jour 40 €, 1 semaine 120 €, 2 semaines 180 €, semaine supplémentaire 90 €. La caution demeure fixée à 500 €.

8. Cimetière communal - Révision du tarif des concessions, des cases de columbarium et de cavurnes.

A l'unanimité (24 présents + 2 pouvoirs). **Décide de fixer**, à compter du 1^{er} mai 2009, le tarif des concessions, des cases de columbarium et de cavurnes dans le cimetière communal, ainsi que le stipule un document complet, disponible en mairie. **Dit** que la recette en résultant sera répartie à raison de 2/3 pour la Commune et 1/3 pour le CCAS.

9. Révision du tarif de la redevance d'occupation du domaine public – Terrasses de cafés et restaurants.

Par 22 voix POUR (20 présents + 2 pouvoirs), 1 voix CONTRE et 3 abstentions. **Fixe**, à compter du 1^{er} mai 2009, le montant de la redevance pour occupation du domaine public de la commune à 4 € par m² et par mois d'occupation.

10. Création d'un poste d'agent non titulaire en application de l'article 3 alinéa 2 de la loi du 26 janvier 1984 pour besoin saisonnier

A l'unanimité (24 présents + 2 pouvoirs). **Autorise** Monsieur le Maire à recruter, à compter du 1^{er} mai 2009, dans les conditions fixées par l'article 3, alinéa 2, de la loi du 26 janvier 1984 précitée et pour faire face à un besoin saisonnier, un adjoint technique de 2^e classe non titulaire

11. Mise à disposition d'un agent auprès de la CCC.

Par 23 voix POUR (21 présents + 2 pouvoirs) et 3 abstentions. **Approuve** la mise à disposition à titre onéreux de l'ingénieur de la Commune de Robion au profit de la Communauté de Communes de Coustellet pour une durée d'un an renouvelable

12. Bibliothèque municipale – Désherbage.

A l'unanimité (24 présents + 2 pouvoirs). **Décide** d'éliminer, de la bibliothèque municipale, les ouvrages en mauvais état physique (lorsque la réparation s'avère impossible ou trop onéreuse) ou au contenu manifestement obsolète. Les ouvrages ainsi éliminés pourront être détruits (et si possible, valorisés comme papier à recycler) ou donnés à une association à vocation culturelle ou humanitaire.

Dit que, dans tous les cas, l'élimination d'ouvrages sera constatée par un procès-verbal mentionnant le nombre d'ouvrages éliminés et leur destination, auquel sera annexé un état des documents éliminés comportant les mentions d'auteur, de titre et de numéro d'inventaire.

13. Marchés publics – Publication de la liste des marchés

conclus en 2008 .

Prend acte de la liste des marchés conclus par la Commune au cours de l'année 2008, laquelle sera publiée par voie d'affichage administratif sur le territoire de la Commune.

14. Prise en charge financière par la Commune (actif et passif) suite à la dissolution de l'ASA de défense contre le Coulon à Robion.

Par 24 voix POUR (22 présents + 2 pouvoirs), 1 voix CONTRE et 1 abstention. **Décide**, compte tenu de la dissolution de l'ASA de défense contre le Coulon à Robion et du transfert de la compétence d'urgence au SIRCC, de prendre en charge l'actif et le passif de ladite association.

Précise que cette prise en charge financière conduit à minorer la participation financière de Robion aux frais de fonctionnement du SIRCC pour compenser la prise en charge par la Commune des emprunts contractés par l'association.

15. Information sur les décisions du Maire.

Par décision n° 25, j'ai été autorisé à signer avec l'association « Festival de ROBION » une convention de mise à disposition, à titre gratuit, de local et équipement, à compter du 15 mai 2009, pour une durée de 3 mois selon les termes des conventions. **Par décision n° 26**, j'ai été autorisé à signer le contrat de maintenance n° L20090101-13801/01 des logiciels, gamme MILLESIME sans option, avec la société JVS-MAIRISTEM, sise 7 Espace Raymond Aron – 51520 SAINT MARTIN SUR LE PRE, qui s'engage à réaliser et à mettre à disposition du client les améliorations apportées aux logiciels, les améliorations liées aux évolutions réglementaires, législatives et techniques, ainsi que les rectifications des anomalies de fonctionnement. Elle s'engage aussi à assurer une assistance téléphonique logicielle auprès des agents du service concerné.

Elections Européennes...7 Juin 2009

M. le Maire rappelle aux administrés que, conformément au décret du 26 Novembre 2007, les électeurs devront obligatoirement présenter, au moment du vote, une pièce d'identité.

Office de Tourisme...Les horaires changent !

Aux mois de Juin et de Septembre, l'Office ouvrira de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h. Aux mois de Juillet et d'Août, l'Office sera ouvert de 9h30 à 12h30 (idem Juin/Septembre), et de 15h à 19h. Et n'oubliez pas... Du 8 Juin au 26 Septembre, la structure ouvrira ses portes le lundi, en plus des jours habituels d'ouverture (sauf lundi 13 Juillet et 7 Septembre).

Nettoyage mécanique des rues du village

Les prochains passages de la balayeuse sur la commune sont prévus les mercredi 10 Juin, mercredi 24 Juin, vendredi 10 Juillet, mercredi 22 Juillet, mercredi 12 Août, et vendredi 28 Août.

Associations, la parole est à vous !

Information aux associations... mise en place d'une transmission par mail robioninfo@mairie-robion.fr



Festival de Robion 2009

L'association du Festival de Robion s'active à la préparation du 13^{ème} festival (musiques du monde – danse). La programmation s'annonce festive et colorée. Vous avez un peu, ou beaucoup de temps libre ; l'équipe des bénévoles sollicite toutes les bonnes volontés pour participer activement à la préparation et au bon déroulement des différents événements du festival 2009 : concerts, animations, communication, billetterie, buvette ... Le festival se déroulera du 16 au 25 Juillet. Contact - Renseignements : 06 78 96 63 11 ou 06 72 17 49 05 Courriel : festivalderobion@gmail.com

Les Archers du Baude

Les résultats du championnat de Vaucluse sont les suivants : Célika Beraudo et Antony Bouillé ont été sacrés champions départementaux chez les benjamins, Mélanie Gallardo, Caroline Bouillé et Nicolas Duret chez les minimes, Joanna Gillier et Florian Lagnel chez les cadets, Olivier Gallardo chez les juniors, Patrick Bouillé et Cédric Marini chez les séniors. Alain Gallardo et Pierre Guttierrez, vétérans, complètent cette brochette d'archers titrés.

La Foire de Robion 2009

Cette année, La Foire de Robion se déroulera le week-end du 17 et 18 Octobre 2009. Les artisans ou commerçants désirant exposer peuvent contacter la commissaire de foire au 04.90.76.64.08.

Judo-Club de Robion

Le Judo-club vous informe que sa fête annuelle se déroulera le 20 Juin sur la place du 8 Mai.

Cette fête annuelle a plusieurs particularités cette année :

- le judo-club fête ses 30 ans.

- une plaque sera déposée à la salle de judo. Elle portera le nom de « DOJO ROBERT MOUTIN », président et fondateur du judo-club.

Cette journée se terminera par un apéritif et un repas sur inscription (15€ pour les adultes et 8€ pour les moins de 12 ans).

Venez nombreux !

Cantine scolaire et Pédibus

La Cantine Scolaire et le Pédibus proposent aux élèves des écoles maternelle et élémentaire un spectacle de fin d'année scolaire avec DJ, boissons et glaces, le vendredi 26 Juin à partir de 19h30, dans la cour de l'école (repas tiré du sac, ou pique-nique).

A.R.C.L

Fête de fin d'année... le vendredi 12 Juin : spectacle de danse pour les enfants à 20h30 au Théâtre de Verdure. Et à 18h30 au Mille Club, spectacle de musique (piano, guitare). Le samedi 13 Juin, spectacle Théâtre anglais à 21h à l'Eden. Et à 18h au Centre Aéré, spectacle de batterie. N'oubliez pas le vernissage de l'ARCL à 16h30 le samedi 13 Juin à l'Office de Tourisme.

L'ARCL propose également des expositions à l'Office de Tourisme (généalogie du 2 au 11 Juin ; tricot et boutis le 13 Juin ; dessin et peinture du 13 au 30 Juin), et au magasin Béton Déco N'Co (modélage du 12 au 20 Juin ; vernissage le vendredi 12 Juin à 19h).

Cyclo Club VTT

La prochaine randonnée cyclo (40,70 et 100kms), aura lieu le 20 juin. Départ à partir de 06h30 (dans la cour du Centre de Loisirs).

Frais d'inscription : 3,50€ (licencié cyclo) 5,50€ (non licencié)

Robion Nature Découvertes

Les prochaines sorties prévues sont : la Vallée de l'Aiguebrun (samedi 6 Juin, départ à 13h30 devant la mairie ; durée approximative : 3h30), un

week-end à Lus la Croix Haute (les 13 et 14 Juin, départ à 6h), et un pique-nique (dimanche 21 Juin, Terrain Roger Richaud à 12h : apportez vos verres, couverts, chaises et tables, ainsi qu'un mets sucré ou salé ; pensez aux cartes, boules et autres jeux !).

Plus de renseignements : <http://roger.gonzalez.free.fr/RND>

Tennis club

Le mercredi 24 Juin, un pique-nique sera organisé par le Robion Lagnes Tennis Club...pour les adhérents.

Le calendrier de Juin

Suivant la manifestation plus de détails dans les rubriques
'Associations, la parole est à vous' ou 'Les Commissions vous informent'...
Plus d'informations à l'office de tourisme - 485 avenue Oscar Roulet ou sur le site www.robion.fr

Du 01 au 20 – Expo Sculptures Y. Galzin à la salle d'expo de l'Office de Tourisme*

Du 02 au 11 – Fête de l'ARCL - Expo de la section « généalogie » dans la Chapelle St Roch de l'Office de Tourisme*

05 – Don du sang – Eden – de 15h30 à 19h30 – www.dondusang.net

06 – Spectacle de « en K danse » – Théâtre de Verdure

06 – Moto Ball au stade Ovili : Robion / Neuville à 20h

06 – R.N.D – Vallée de l'Aiguebrun – départ 13h30 devant la mairie

07 – Elections européennes, bureaux de vote : Salle des mariages, salle de l'éden et réfectoire

07 – Finales du tournoi de tennis à partir de 17h à Robion

Du 12 au 30 – Fête de l'ARCL - Expo de la section « dessin » dans la Chapelle St Roch de l'Office de Tourisme*

12 et 13 – Fête de l'ARCL – Théâtre de Verdure et Chapelle St Roch de l'Office de Tourisme*

13 – Fête de l'ARCL - Jour du Boutis – vernissage à partir de 16h30

13 – AG du basket – salle du Bassin

13 – Moto Ball au stade Ovili : Robion / Carpentras à 17h et Robion / Verrières à 20h

13 et 14 – USPL – tournois de foot au complexe sportif

13 et 14 – R.N.D – Week-end à Lus la Croix Haute – départ à 6h

15 – Permanence de J.B Blanc, Conseiller Général – mairie de Robion – dès 10h

Du 16 au 20 – Bibliothèque – exposition « luxuriante » de Matthias Bourdelier, peinture, marqueur, fusain sur le thème du manga - Vernissage le mercredi 17 juin à 18h

17 – Bibliothèque – atelier 'dessin - manga' avec Matthias Bourdelier de 16h à 18h sur inscription au 04.90.05.84.31

19 – Spectacle de fin d'année de l'école de Coustellet – Théâtre de Verdure à 18h

20 – Concert Nougacoustique (Fer à Cheval) – Théâtre de Verdure

20 – Fête des 30 ans du Judo-Club – place du 8 Mai

20 – Cyclo VTT – randonnée – départ à 6h30 devant le Centre de Loisirs

21 – R.N.D – Pique-nique Terrain Roger Richaud – départ à 12h

21 – Fête de la musique – dans les cafés et restaurants de Robion

Du 22 au 4 juillet – Expo Peintures Cathy Vultaggio, Evelyne Grad et sculptures de Benoît David à la salle d'expo de l'Office de Tourisme*

23 – Spectacle de fin d'année de l'école maternelle – Théâtre de Verdure – 18h

26 – Cantine scolaire et Pédibus : fête de fin d'année – Cour de l'école – 19h30

26 – Festival de Robion – Présentation publique du programme – cour de l'Office de Tourisme* – 18h30

27 – Moto Ball au stade Ovili : Robion / Troyes à 20h

27 – Soirée musique (Fer à Cheval) – place Jules Ferry

Du 24 au 27 – Festival « Sans crier Gare » – à la Gare de Coustellet

28 – Fer à Cheval – Vide-grenier – place Jules Ferry

28 – La Folie – Repas champêtre – chemin des Cléments

29 – Musibus – devant la mairie de 14h30 à 16h

Quelques dates en Juillet et Août

Du 1 au 11 – Expo du centre de loisirs « Le Fer à Cheval » dans la Chapelle St Roch de l'Office de Tourisme

04 – Soirée cinéma de plein air 'Faubourg 36' – théâtre de verdure – à la tombée de la nuit

Du 06 au 27 – Expo J.L Gaillard à la salle d'expo de l'Office de Tourisme - vernissage le lundi 6 juillet à 18h30

Du 15 au 8 août – Expo d'aquarelles de M. Médina dans la Chapelle St Roch de l'Office de Tourisme*

16 – Festival de Robion – Inauguration dans le village et au Théâtre de Verdure

Du 16 au 25 – Festival de Robion

Du 28 au 8 août – Expo « Acier Bois Pierre » Meubles Tableaux et Sculptures de D. Benader à la salle d'expo de l'Office de Tourisme*

1^{er} août – Fer à Cheval – Concert au Théâtre de Verdure à 20h30

07 – Fête de l'Olive dans le vieux village

14 – Don du sang – Eden – de 15h30 à 19h30 – www.dondusang.net

Du 10 au 05 septembre – Expo Photos Vigne - Rhône à la Chapelle St Roch et à la salle d'expo de l'Office de Tourisme*



Prochaine parution du
robion infos:
Septembre, dépôt des
articles avant le 08
Août à l'adresse : robioninfo@mairie-robion.fr

